



Travaux dans un appartement

Par **louissette54**, le **16/04/2016** à **12:44**

Bonjour

j'ai acheté un appartement . Je n'ai pas encore les clés mais le promoteur à ouvert pour qu'une entreprise que j'ai choisi fasse des travaux complémentaires

Il ont fait une tranché d'1 m pour passer un fil électrique et pour installer deux prises. Le problème c'est que le mur est un mur porteur. Avait t'on le droit de percer le mur porteur. Il y a t'il danger pour le reste de l'immeuble et qu'est ce que j'encours